



Communiqué de presse

LE PROJET DE PACTE DE MAJORITÉ A ÉTÉ DÉPOSÉ

Ce jeudi 28 novembre 2024, le projet de pacte de majorité de la Province de Hainaut pour la législature 2024-2030 a officiellement été remis entre les mains du Directeur général provincial, Sylvain Uystpruyst.

Déposé par le PS, les Engagés et le MR, ce projet - dûment signé - précise les groupes politiques qui s'unissent pour former la nouvelle majorité mais également les noms des membres du Collège provincial. A savoir : Eric Massin et Pascal Lafosse pour le PS, David Lavaux pour Les Engagés, Aurore Goossens pour le MR. Le Collège provincial passe ainsi de cinq à quatre Députés provinciaux, comme l'autorise le Code de la Démocratie Locale et de la Décentralisation (CDLD). Il respecte l'exigence de présence d'au moins un tiers de membres du même sexe.

L'adoption de ce projet de pacte de majorité, intégrant également la désignation du Président du Collège provincial, sera soumise au vote du Conseil provincial en séance publique le 6 décembre prochain. La répartition des compétences devrait être connue à l'issue d'un Collège extraordinaire qui se tiendra le même jour.

Ce document essentiel, conforme aux exigences du CDLD, est désormais accessible au public sur le site officiel de la Province de Hainaut : www.hainaut.be sous le lien : <https://www.hainaut.be/la-province/espace-medias/communiques-de-presse>

Il n'aura de valeur légale qu'une fois validé par un vote du Conseil provincial.